

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	3
Quorum	5

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2025

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration),
Madame Chahrazad ALLAM, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur
Bernard MATTER

Excusées : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA),
Monsieur Antoine BREINING (procuration à Monsieur Bernard MATTER),
Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah
KOUSSA)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance),
Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur
Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement) et
Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu l'avis de France Domaine du 12 mars 2025,
Délibère :

**B/2025/065 : Strasbourg - rue des Bonnes Gens : Acquisition-amélioration de 5 logements et
construction en surélévation de 2 logements. Rectification matérielle**

Il est décidé :

1. De retirer la délibération n° D/B/2025/041 du 3 juillet 2025
2. D'autoriser l'acquisition auprès de la Ville de Strasbourg du volume V1, composé de 5 logements, détaché d'un immeuble situé 11 rue des Bonnes Gens à Strasbourg pour un montant de 500 000 € HT.
3. D'autoriser le programme de travaux situé 11 rue des Bonnes Gens à Strasbourg comprenant la rénovation de 5 logements locatifs sociaux et la construction de 2 logements locatif sociaux en surélévation, financés dans le cadre de l'ANRU et de Droit Commun.

Le prix de revient de l'opération de remise en état de 5 logements s'élève à **1 047 559 € TTC** (TVA 5,50 %), soit 2 408,18 € TTC/m² SHAB et 209 511,80 € TTC/logement.

Le prix de revient de l'opération de surélévation de 2 logements (PLS) s'élève à **600 652 € TTC** (TVA 5,50 %), soit 4 767 € TTC/m² SHAB et 300 326,16 € TTC/logement.

4. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme